

Lundi 2 Septembre 2024

2nd collège de Landerneau : le temps de l'ouverture

Je me réjouis que l'engagement pris par Nathalie SARRABEZOLLES à l'automne 2018 d'installer un nouveau collège à Landerneau permette à cette rentrée 2024 d'accueillir des collégiens dans un nouvel équipement en Finistère.

Ce nouveau collège voté à l'unanimité en 2018 a vu son choix d'emplacement et son choix d'architecte menés à bien jusqu'en 2021 par la majorité précédente.

Depuis Juillet 2021, c'est donc l'instruction d'une décision politique antérieure qui est à la charge de Maël DE CALAN et de son exécutif.

Afin de pouvoir constater la fin des travaux avant la rentrée, j'ai demandé à pouvoir visiter le nouvel établissement - chose faite la semaine passée avec mes collègues.

Nous avons pu y constater la pertinence des choix initiaux d'un projet simple et sobre.

Effectivement l'orientation dans l'espace permet aux collégiens de facilement se retrouver dans l'établissement, et le choix des matériaux bruts apporte une sobriété à la fois financière mais surtout environnementale. Peu de matières premières superflues ont été utilisées, pour ce collège exemplaire sur le plan environnemental, témoignant d'un attachement profond à la transition écologique par les décideurs de 2018.

En revanche, je m'étonne que les choix des responsables depuis 2021 : conduite des travaux, choix et équipement en mobilier, finalisation de l'aménagement des espaces,... comportent quelques oublis notamment sur l'adaptation des mobiliers et usages pour les personnes en situation de handicap.

Par exemple, l'ensemble des portes permettant d'accéder aux bâtiments sont manuelles, ce qui complique leur ouverture pour les élèves en situation de handicap et certains mobiliers installés ne semblent pas utilisables par des collégiens en fauteuil roulant.

Même si la prise en compte, par exemple, des jeunes en hyper-sensibilité notamment liée au bruit, est une avancée et que l'application effective des normes d'accessibilité est un minimum, il aurait été utile que l'exécutif départemental soit exemplaire pour n'omettre aucun point pour la prise en compte de tous les handicaps - surtout lorsque que l'on a fixé le handicap comme une priorité du mandat.

Enfin, alors que ce collège est issu d'une décision politique unanime et renforcée par une attente forte des habitants du secteur de Landerneau, je m'étonne que le choix de son nom ait été le seul fait de Maël DE CALAN. Alors que Charles DE GAULLE demeure fortement présent dans l'esprit collectif, nombre de lieux et places contribuent - y compris en Finistère - à entretenir son héritage et sa mémoire.

Maël DE CALAN aurait dû engager une démarche collective pour baptiser ce nouveau collège, à l'image de la dynamique participative engagée au collège Joséphine BAKER (ex-Kerhallet) à Brest, où les collégiens ont eu voix au chapitre. Le Finistère regorge d'éminentes personnalités historiques qui auraient pu voir leur nom sur le fronton, notamment des femmes trop souvent oubliées dans ces choix, aux côtés du triptyque Liberté-Egalité-Fraternité.

Kévin FAURE

Conseiller départemental du Finistère - Canton de Brest-1
co-Président de *Finistère et Solidaires*